

tinuellement là-bas. Jusqu'ici, toutes les précautions prises par les agents n'ont pu empêcher que les vivres se trouvent parfois en abondance sur un point tandis qu'ils faisaient défaut sur un autre. Les sauvages émigrent malgré nous. Puis l'honorable monsieur sait que le grand embarras par-là consiste dans le transport.

M. CHARLTON : H. Rennie, Fort Walsh, transport, 8 cents par livre. Quelle est la distance entre Fort Walsh et Qu'Appelle ?

Sir JOHN A. MACDONALD : Environ 400 milles, me dit-on.

M. CHARLTON : Huit piastres par cent me paraissent un taux excessif.

Sir JOHN A. MACDONALD : Il est presque impossible de trouver à faire transporter des effets en ce moment. Les immigrants qui arrivent, ainsi que les partis d'arpentage, payent n'importe quel prix pour des attelages, et il est très difficile d'en trouver à aucun prix.

M. CHARLTON : Lard séché, à Edmonton, acheté de la compagnie de la Baie d'Hudson—25,000 lbs., à 24 cents la livre. N'est-ce pas un prix un peu élevé pour du lard séché ?

Sir JOHN A. MACDONALD : Cela prend toute la saison pour le rendre là par la Saskatchewan.

M. CHARLTON : Farine, \$20 le baril; lard séché, 30 cents la livre; ce sont là de hauts prix. Puis, le 12 novembre 1881, B. Bozer, Branche du sud, battage de 889 boisseaux de grain, à 14 cents le boisseau. C'est à peu près cinq fois le prix payé dans l'Ontario.

Tels sont les échantillons de prix que je trouve dans les comptes. Ces comptes peuvent être corrects—et je présume qu'ils le sont—mais je suis heureux de voir, dans l'intérêt des contribuables, qu'un chemin de fer va pénétrer dans ce pays et que les prix du transport seront beaucoup réduits. Nourrir les sauvages avec du lard séché à 30 cts. la livre, et de la farine à \$20 le baril, est une manière dispendieuse de faire vivre ces braves gens. Aux États-Unis, on a constaté que les agents chargés de ces choses, volaient avec une parfaite impartialité, les sauvages d'un côté et le gouvernement de l'autre. Il s'est produit dans ce pays de grands abus que l'on n'a pas encore pu faire disparaître, qui ont poussé les sauvages à la guerre et suscité de graves embarras. Sous ce rapport, l'expérience des États-Unis devrait nous profiter, et l'idée me vient, en examinant ces comptes, que peut-être nous glissons sur la même pente. Le mal n'est pas aussi grave, c'est-à-dire qu'il n'y a pas chez nous d'abus aussi évidents qu'aux États-Unis, mais il y a des choses qui demandent à être surveillées. Je mentionne ces comptes dans le but d'attirer l'attention du ministre sur ces choses, suggérant en même temps qu'il serait peut-être nécessaire d'exercer une surveillance plus stricte que par le passé.

M. WATSON : Je signalerai particulièrement à l'attention du premier ministre une bande de sauvages appelée la bande du lac du Cygne. Ces sauvages ont été une source d'ennui pour un grand nombre de colons dans mon comté. Ils sont censés vivre sur leur réserve au lac du Cygne, mais leur chef prétend que le gouvernement n'a pas exécuté son contrat suivant le traité ni délivré d'approvisionnements à la réserve; par conséquent, ils ont refusé d'y demeurer et s'en sont revenus camper sur les bords de la rivière Assiniboine, à l'endroit connu sous le nom de Traverse d'Hamilton. Ils ont causé beaucoup d'ennuis aux colons dans cette localité par l'habitude qu'ils ont de lâcher leurs chevaux en liberté, de briser les clôtures, dont ils brûlent le bois, et de laisser leurs animaux errer dans les champs et détruire les récoltes. L'été dernier il y a eu presque effusion de sang entre un sauvage et un colon. Le sauvage prétendait avoir droit de vivre là, parce que c'était une ancienne réserve.

C'était, en effet, une réserve sous l'empire de l'ancien
Sir JOHN A. MACDONALD

traité, mais les sauvages y avaient renoncé par un traité subséquent fait avec le gouverneur Morris. Le chef Plume-Jaune se plaint que l'instructeur d'agriculture envoyé là n'était pas un homme pratique et qu'il ne pouvait pas leur montrer comment s'y prendre. Ce chef désire apprendre à cultiver le sol, et il a déclaré que c'était parce que le fonctionnaire du gouvernement ne pouvait pas les instruire au lac du Cygne, qu'il était revenu à l'ancienne réserve. Il revendique les jardins qui se trouvent sur la section réservée aux écoles à la Traverse d'Hamilton. Les sauvages de cette bande sont d'une bonne race, quoique un peu embarrassants; le chef Plume-Jaune est un homme bien proportionné, et il passe pour un homme d'honneur, bien que quelques-uns de ses hommes se soient emparés il y a quelque temps, d'approvisionnements destinés à d'autres sauvages. L'inspecteur McColl recommande au gouvernement de réserver la section des écoles et de la donner à ces sauvages afin de les apaiser. Au nom des colons de la localité, je proteste énergiquement contre ce moyen, car c'est une grande source d'embarras que d'avoir des sauvages établis sur une section réservée aux écoles. C'est plutôt une place pour les colons. J'espère que le ministre s'efforcera de faire placer Plume-Jaune et sa bande sur leur réserve parce que, aussi longtemps qu'ils demeureront à la Traverse d'Hamilton, ils seront un embarras pour les colons. S'ils continuent à demeurer là, ils se querelleront avec les blancs, il y aura des désordres et le sang sera peut-être répandu. J'espère que l'on s'occupera de la chose.

Sir JOHN A. MACDONALD : On s'occupera de la chose. L'honorable député a lu le rapport de M. McColl, et il se rappellera qu'il est rentré à fond dans la question. Les sauvages ont refusé d'aller sur leur réserve et se sont établis à la traverse d'Hamilton. L'honorable député (M. Watson) a parlé de ce qu'il savait et il connaît tous les faits; mais l'honorable monsieur qui l'a précédé a parlé d'après les livres bleus, n'ayant pas la moindre idée des difficultés qui se rencontrent dans ce pays. Les sauvages sont en somme satisfaits, et ils ont lieu de l'être. La seule chose que la Chambre ait à examiner, c'est la grande dépense faite pour nourrir les sauvages. Au lieu de manquer à notre foi envers eux, nous leur avons tenu parole et ils ont reçu des approvisionnements considérables.

Il est connu que bien que les sauvages aient promis de s'en aller sur leurs réserves, en beaucoup de cas ils ont refusé de s'y rendre. Lorsqu'ils vont sur leurs réserves on leur donne leur bétail, leurs instruments et leur grain; mais tant qu'ils n'y sont pas rendus, ils mangent le grain, tuent le bétail et vendent les charnues, si on les leur fournit. Vu les difficultés du transport dans ces contrées, il est tout à fait impossible de pouvoir toujours délivrer une quantité donnée d'effets à une date particulière.

La compagnie de la Baie d'Hudson, qui exécute ses contrats du mieux qu'elle peut, est en arrière de deux saisons, ou certainement d'une, à cause du peu de profondeur d'eau de la Saskatchewan et de la ruine de son steamer. Baker et Cie eux-mêmes, qui ont plus d'expérience que la compagnie de la Baie d'Hudson, se sont également trouvés dans l'impossibilité de remplir leur contrat, soit à cause du climat ou du manque de moyens de transport. Il ne faut pas oublier que dans ce pays on ne saurait remplir un ordre aussi facilement qu'un épiciier peut le faire ici si on lui achète une livre de thé et qu'on lui demande de l'envoyer à la maison sur les six heures. Le rapport cité par les honorables messieurs d'en face, prouve l'honnêteté de M. McColl.

Il fut nommé, je crois, par le ministère précédent, et s'il en est ainsi, la nomination était excellente, car c'est un de nos meilleurs inspecteurs. M. Wadsworth est très sévère et trop enclin peut-être à exagérer les fautes des agents. Ceux-ci ne sont après tout que des hommes comme les autres; ils sont aussi bien loin dans le désert, sans secours aucun dans le voisinage, et menacés quelquefois par les sauvages,